

Délibération DEL-CC-2026-156

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 19 MAI 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-neuf mai deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

**Présents (65) :** Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Edward BURON, Sandra CAILTON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Dominique MALLAISE, Joël MICHENEAU, Annie MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Luc POIROT, Anne-Marie POITOU, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Patricia YOU

**Pouvoirs (8) :** Bérangère BAZANTAY pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Marie-Line BOTTON pouvoir à Chantal APPARAILLY, Jean-Louis LOGEAIS pouvoir à Nathalie BERNARD, Jean-François MOREAU pouvoir à Yannick CHARRIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Elina PREAULT, Pierre MORIN pouvoir à Florence ERISSE, Damien SIMONNEAU pouvoir à Michel-Pierre DUBOIS, Antoine TRANCHET pouvoir à Etienne HUCAULT

**Absents (10) :** Bérangère BAZANTAY, Marie-Line BOTTON, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET

**Date de convocation :** 13-05-2026

**Secrétaire de séance :** François MARY

## ADMINISTRATION GENERALE

### Centre Intercommunal d'Action Sociale : élection des administrateurs

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment ses articles R123-8, R123-27 à R123-30, L123-4-1 et L123-6 ;

**Vu** la délibération n°12-2013-a du conseil communautaire du 4 décembre 2013 portant création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ;

**Vu** la délibération DEL-CC-2026-103 du 28 avril 2026 relative à la détermination du nombre d'administrateurs au CIAS et fixant leur nombre à 8 membres élus et 8 membres nommés.

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est présidé par la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Il comprend en nombre égal des membres élus en son sein par le conseil communautaire et des membres nommés par le Président parmi les personnes non-membres du conseil communautaire mentionnées au quatrième alinéa de l'article L. 123-6.

Les membres représentants de la société civile, quant à eux, seront nommés, par arrêté de la Présidente après affichage en mairie, au siège de la Communauté d'Agglomération et au CIAS, invitant les associations à proposer des candidatures à Mme la Présidente.

Le conseil communautaire, en application de l'article L123-6 susvisé, est invité à procéder à l'élection des administrateurs du CIAS.

Cette élection a lieu au scrutin majoritaire de liste à deux tours.

Le Conseil détermine au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste.

Il est proposé que cette élection ait lieu au scrutin de liste.

Le scrutin est secret. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

La liste suivante se porte candidate :

<b>Candidats au Conseil d'administration du CIAS</b>
<b>Sophie BESNARD</b>
<b>Pascale FERCHAUD</b>
<b>Jean-Louis LOGEAIS</b>
<b>Christine SOULARD</b>
<b>Annie MORIN</b>
<b>Audrey BELAUD</b>
<b>Olivia BAUDRY</b>
<b>Nathalie ROUSSELOT</b>

#### Premier tour de scrutin

- Nombre de votants : 73
- A déduire : 1 blanc
- Nombre de suffrages exprimés : 72
- Majorité absolue requise : 37

A l'issue du 1er tour de scrutin le résultat suivant a été obtenu : la liste complète proposée : 72 voix

**La liste complète proposée présentée ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, obtient l'ensemble des sièges au conseil d'administration du CIAS.**

**Le conseil communautaire est invité à :**

- **déterminer que le mode de scrutin est le scrutin de liste ;**
- **élire les huit membres élus du conseil communautaire composant la liste présentée :**

<b>Membres Conseil d'administration du CIAS</b>
<b>Sophie BESNARD</b>
<b>Pascale FERCHAUD</b>
<b>Jean-Louis LOGEAIS</b>
<b>Christine SOULARD</b>
<b>Annie MORIN</b>
<b>Audrey BELAUD</b>
<b>Olivia BAUDRY</b>
<b>Nathalie ROUSSELOT</b>

- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **27 MAI 2026**

Notifié ou publié le **27 MAI 2026**

La Présidente,  
-certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte  
-informe que le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification/ou publication.

